

Projet d'Etablissement

A la Lumière de Notre Mission d'Eglise,

INSTITUTION SAINT JEAN :

Apprendre et Vivre, Apprendre à Vivre ...



Des classes maternelles aux classes préparatoires

Sommaire

Saint Jean : un Nom & un Logo – une Histoire & une Tradition	Page 3 & 4
Editorial : Pourquoi un Projet d'Etablissement ?	Page 5 & 8
Axes stratégiques et objectifs	Page 9
Projet Educatif et Pastoral	Page 10 & 11
Projet d'Etablissement : Actions et Calendrier	Page 12 &

Annexes :

- N° 1 : Compte rendu de la soirée du 5 Novembre
- N° 2 : Compte rendu de la soirée du 17 novembre
- N° 3 : Compte rendu des élèves, des parents et de l'OGEC
- N° 4 : Evaluation et fiches d'analyses (en cours de réalisation)

• Un Nom & Un Logo



*Qui es-tu ? Dit le Livre,
Je suis Jean, je suis l'apôtre,
La parole qui sème dans le regard des autres
La flamme de l'espoir qui leur permet de vivre.*

*Qui es-tu ? Demanda l'Aigle,
Je suis le verbe et le mystère,
Le souffle de la loi, le pouvoir de la règle,
Le trait d'union entre le ciel et la terre.*

*Si tu veux me faire confiance,
Nous pourrons faire, au travers des âges,
Qu'ils partagent la connaissance
Et qu'ils connaissent le partage.*

Ainsi parla l'Aigle !

*S'il te plaît de m'accompagner,
Nous pourrons leur faire comprendre
Qu'ils doivent aimer à apprendre
Et apprendre à aimer.*

Ainsi parla le Livre !

*Accompagnons-les, un instant, sur le chemin de la vie,
Qu'ils se forgent le destin qu'ils se seront choisi,
Mais en toute chose et en tout lieu, et le bien comme emblème,
Aidons-les à donner le meilleur d'eux-mêmes.*

*Ainsi parlèrent l'Aigle
et le Livre !*

L'Aigle et le Livre

Didier HOYER - 10 mai 2003

• Une Histoire & Une tradition

En 1853, des douaisiens prièrent Monseigneur REGNIER, Archevêque de Cambrai, de fonder à DOUAI un collège secondaire diocésain.

En 1854, le collège diocésain de DOUAI s'installe dans l'ancien couvent des Brigittines et prend le nom de la rue. L'Institution Saint Jean est née.

En 1867, est créée l'association des anciens élèves.

De 1876 à 1964, des Sœurs de l'Ordre de la Charité de Sainte Marie de la forêt d'ANGERS viennent aider les prêtres et les séminaristes dans l'enseignement et l'encadrement des élèves.

Durant les bombardements de 1940 et surtout 1944, le « vieux » Saint Jean est en grande partie détruit. Sa reconstruction durera plus de 10 ans de 1945 à 1958, date à laquelle est inaugurée la nouvelle chapelle.

Avec la loi DEBRE de 1959, est signé un contrat d'association avec l'Etat qui permet à de nombreux laïcs d'entrer dans l'Enseignement catholique et de remplacer très rapidement un clergé de moins en moins important. Le départ progressif des prêtres, l'entrée des laïcs et la féminisation du corps professoral modifient alors l'image de l'Institution Saint Jean.

En 1966, commence la mise en place de la mixité chez les élèves au sein de l'Institution Saint Jean.

En 1968, l'école primaire s'installe dans ses nouveaux locaux flambant neufs et le C.E.G. de l'école des Frères de Deforest de Lewarde devient une partie de l'Institution Saint Jean en s'installant dans les anciens locaux de l'école primaire.

En 1975, le lycée de filles de l'Institution Sainte Clotilde est absorbé par le lycée de garçons de l'Institution Saint Jean.

La mixité est réellement effective à l'école et au collège après 1983.

En 1989, est créé dans l'Institution Saint Jean un secteur post-bac avec l'ouverture de classes préparatoires économiques et commerciales option économique qui seront complétées ensuite par une option scientifique.

En 150 ans, l'Institution Saint Jean est passée d'environ 150 élèves à plus de 2000 élèves.

L'Institution est dirigée de 1853 à 1985 par des prêtres. Le premier est l'abbé Jean-Baptiste BLONDEL de 1853 à 1860 et le dernier est l'abbé Albert SCOHY de 1959 à 1985.

Puis l'Institution est dirigée de 1985 à 2003 par un diacre laïc Robert CAREMIAUX puis de 2003 à 2009 par un laïc Antoine BERLAND.

A ce jour, l'Institution Saint Jean est composée d'une école maternelle, d'une école primaire, d'un collège, d'un lycée d'enseignement général préparant aux baccalauréats L, ES, S et d'un secteur post-bac constitué de classes préparatoires économiques et commerciales option économique et option scientifique.

• *Editorial : Pourquoi un Projet d'Etablissement à Saint Jean ?*

La première raison d'être du Projet est inscrit dans les textes fondateurs de la mission de l'Institution, tant par son contrat avec l'Etat, qu'au nom de la Mission d'Eglise qui nous rattache au Projet de l'Enseignement Catholique et au Diocèse de Cambrai.

Nous pouvons entre autres citer et expliciter les textes suivants :

■ Loi Jospin (80 spécial n°4 du 31/08/89)

« Les écoles, collèges et lycées sont tenus d'élaborer et d'appliquer un projet d'établissement qui détaille la mise en œuvre des objectifs nationaux et les adapte le cas échéant. »

■ Préambule du Statut de l'Enseignement Catholique (Juin 92 et Avril 96)

- Fondés sur le droit de l'enfant à recevoir une éducation chrétienne et sur le libre choix des familles, les établissements catholiques d'enseignement, dans le cadre de la liberté publique d'enseignement reconnue par la constitution française et par le droit international, sont des institutions chrétiennes qui participent à un service d'intérêt national. Ils reconnaissent les obligations qui en découlent.
- Sous la vigilance de l'Evêque du lieu, l'Enseignement Catholique possède ses structures propres en vue de remplir sa mission spécifique, en lien habituel avec les autorités civiles compétentes au plan départemental, académique, régional et national.
- Ainsi, « sous un certain aspect, l'Ecole Catholique est une structure civile avec des buts, des méthodes, des caractéristiques semblables à n'importe quelle institution scolaire. Sous un autre aspect, elle se présente aussi comme une communauté chrétienne ayant pour base un projet éducatif enraciné dans le Christ et son Evangile ».
- Les lois de décentralisation réclament que s'établissent des liens structurels entre les diocèses, et donc la mise en place de nouveaux organismes au plan régional et académique.
- Ceux-ci sont des instruments au service des directions diocésaines qui, avec les CODIEC, demeurent sous la responsabilité de l'Evêque, les organes d'orientation, de coordination et de décision dans chaque diocèse.
- L'Enseignement Catholique se veut ouvert à tous ceux qui acceptent son projet éducatif. « On respectera donc la liberté religieuse et la conscience des élèves et des familles. La liberté est fermement défendue par l'Eglise ».
- Refusant tout endoctrinement, l'Enseignement Catholique sait bien que sa mission consiste à servir l'Homme.
- Proposant aux jeunes chrétiens qu'il accueille, les moyens de grandir dans la foi, il veut ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité, dans une inlassable recherche de vérité et d'amour.

■ Assises du 1^{er} Décembre 2001 (UNESCO) : Eduquer, Passion d'Espérance

« On peut définir deux grands courants d'éducation au cours de notre histoire :

- Un premier qui consiste à " dresser l'enfant ".
- Le second, celui auquel se rattache l'école catholique, où l'enfant est " sujet d'éducation ".

Trois raisons à respecter pour donner le chemin dans l'éducation :

- La confiance.
- Mettre un projet.
- Etablir une relation entre les adultes et les jeunes.

Quand on parle de projet il faut vivre dans le " Je crois en toi, j'espère en toi, je t'aime "

L'enfant considéré comme sujet non comme un objet à l'éducation, est un des points du caractère propre de l'Enseignement Catholique. Ce caractère ne vient pas " en plus " par rapport aux établissements publics, mais est " en source ".

L'ÉCOLE est :

- Lieu de transmission de savoirs sous forme de partage.
- Lieu d'accueil pour tous, où tout enfant trouve sa place, quelque soit ses difficultés. »

Père Jean Marie PETIT CLERC - Croire en l'éducabilité des jeunes.

« .../...Au service de la jeunesse pour notre pays au début de ce millénaire, l'Enseignement Catholique peut tracer avec les jeunes des chemins de vies avec tous.

Nous voulons ensemble refaire cet itinéraire pour permettre à l'Enseignement Catholique de continuer sa mission auprès des jeunes.../...
.../... L'Enseignement Catholique constitue une des formes de L'Eglise pour offrir à des jeunes la possibilité d'acquérir un savoir, une personnalité et devenir un bon citoyen, mais aussi entendre la parole de Dieu.../... »

Monseigneur Jean Paul JAEGER : " ESPÉRER AVEC PASSION " – 1^{er} Décembre 2001

■ **L'élève au centre du projet (2^{ème} phase des Assises : La Parole - ECA HS septembre 2003)**

■ **Application de la loi - n° 2005-380 du 23 avril 2005 - d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (BO n° 36 du 06/11/2005)**

L'article L. 111-1 du code de l'éducation, dans sa rédaction issue de l'article 2 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, dispose que :

« ...la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République... ».

Ces valeurs sont transmises par tous les personnels et durant tout le temps scolaire et périscolaire.

Ces valeurs sont :

- Responsabilité
- Solidarité
- Créativité
- Adaptabilité
- Tolérance

Notre Projet nous permet d'y ajouter : SPIRITUALITE.

Le chapitre IV - Dispositions relatives aux écoles et aux établissements d'enseignement scolaire, article 34 précise en titre préliminaire ainsi rédigé :

« Art. L. 401-1 - Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle.

Le Haut Conseil de l'éducation établit chaque année un bilan des expérimentations menées en application du présent article. »

D'autres raisons de se mettre en Projet :

LE PROJET EST UNE NECESSITE :

- Faire reconnaître à l'extérieur ce qui se fait à l'intérieur
- Développement d'une conscience collective
- Avec des valeurs partagées explicitées
- Donner à l'Etablissement une colonne vertébrale forte

LE PROJET C'EST :

- Outil de communication vers les partenaires (Eglise, Ministère, Tutelle, DDEC, I.A., Rectorat, I.P.R., Collectivités Territoriales, A.P.E.L., familles, élèves)
- Lien avec Contrat de scolarisation et Convention financière. C'est ce Projet qui obtient l'adhésion des parents d'élèves et du jeune qui font le choix de s'inscrire à St Jean.
- Formalisation = Gage de protection : ce qui est écrit...

Enfin, le Projet sera notre boussole au cours des années à venir, le gage de notre réussite, par notre capacité à l'évaluer, l'amender et le faire évoluer au fil du temps En gardant le cap que nous fixe notre objectif de faire réussir chaque élève.

En route vers un avenir prometteur.

« Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir » P. Malartre.

Etudier et travailler à

L'Institution Saint Jean : « Des projets un Avenir »

« Si tu ne t'engages pas, c'est l'histoire qui se fait contre toi. S'engager, c'est aussi se créer car on ne devient libre qu'en libérant les autres, qu'en acceptant de prendre part aux combats des autres. »
Emmanuel MOUNIER (1905-1950).

Etudier et travailler à Saint Jean entraîne de fait l'acceptation de la recherche d'un projet scolaire, professionnel et personnel.

C'est dans cette démarche de Projet que notre communauté éducative s'est relancée depuis septembre 2009.

Quelques semaines de réflexion, d'état des lieux, de recherches d'opportunités et d'analyse nous permettent aujourd'hui d'affirmer ce que nous voulons faire pour Notre Institution au cours des prochaines années.

L'enseignement, le service ou la scolarité dans notre établissement comporte nécessairement des garanties mais également des exigences. Chacun a par rapport aux plus jeunes une responsabilité d'exemplarité et de source de motivation dans la recherche du projet commun et individuel.

L'établissement se propose de promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes, de créer une communauté éducative vivante, où chacun puisse découvrir des facultés, se former, évoluer, tout en donnant un sens à ce qu'il fait.

Forte de ces années d'expérience, riche d'un enseignement de qualité et accompagnée par un personnel compétent et dévoué, L'Institution développe un projet où chacun doit trouver sa place.

Au-delà du succès à l'examen, notre projet est de favoriser l'épanouissement de chacun, dans tous les domaines, tout en développant l'autonomie, la responsabilité et l'esprit de solidarité. Plus que la préparation à un diplôme ou un concours, notre Projet prône un chemin de vie éclairé par la Parole de Dieu où chacun pourra exprimer sa différence et son potentiel.

L'adhésion et l'engagement autour de ce Projet sont des garanties de succès pour l'ensemble des partenaires de notre communauté éducative.

Vous le trouverez décliné ci-après en 3 grands volets :

- axes stratégiques,
- projet éducatif et pastoral,
- projet d'établissement et actions à mettre en œuvre.

L'évaluation et le rythme de ce projet conditionnent sa réussite. A chacun d'y prendre sa vraie place dans un contexte professionnel et de service.

Le Projet éducatif fera l'objet d'une évaluation annuelle lors du dernier Conseil d'Etablissement de l'année scolaire.

L'ensemble du Projet d'Etablissement – mis en œuvre par le groupe de pilotage – fera l'objet d'une évaluation annuelle et celle-ci sera présentée par le Chef d'Etablissement coordinateur à l'ensemble de la Communauté éducative.

Bonne route en notre compagnie

Pour la communauté éducative

GM Mahieu - Directeur Coordinateur

Axes stratégiques et objectifs

Soucieux du devenir de notre communauté éducative, l'Institution Saint Jean met en œuvre un Projet d'Etablissement où la réflexion sur son implantation au cœur de l'enseignement catholique du douaisis prend une place prépondérante.

Forte d'une longue expérience de réussite scolaire et d'expériences de vie valorisantes pour nos jeunes, l'Institution mène sa réflexion autour d'un indispensable travail de réseau entre établissements et sur la recherche de nouvelles opportunités de formation et de développement de la Personne.

Notre projet s'inscrit dans le cadre d'un environnement où la démographie, le contexte économique et le réseau de l'Enseignement Catholique doivent être la base de réflexion des acteurs du Projet.

Notre projet se développe autour des thématiques suivantes :

- Opportunités de diversification et de compléments de formations,
- Qualités de l'insertion des élèves et étudiants dans les études après Saint Jean,
- Epanouissement et respect du Projet de chacun,
- Ouverture à l'Universalité,
- Ouverture au Monde,
- Souci d'amélioration permanente.

Pour réussir ce projet, l'Institution reste en éveil face aux indispensables évolutions pédagogiques, éducatives et aux nouveaux besoins en formation.

Les actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années se déclinent autour des 10 axes suivants :

Axes forts

1. Accueil Elèves – Adultes
2. Accompagnement Elèves
3. Définir une politique de communication (interne et externe)
4. Utilisation des TICE dans nos enseignements
5. Pôles d'Excellence :
 - * pédagogique
 - * citoyenneté et éducation
 - * ...
6. Ouverture au Monde
7. Ouverture à l'Autre, annonce explicite et implicite de la Parole de Dieu
(dans le respect des convictions et dans un souci de bienveillance)
8. Reconnaissance : Elèves, Personnel, Enseignants, Parents : A chacun son Projet, à chacun sa place...
9. Lieu de Parole et d'Engagement
10. Politique immobilière à long terme

Projet Educatif et Pastoral

« J'ai une conviction de plus en plus claire : les parents qui nous confient leurs enfants et leurs jeunes ont de plus en plus une espérance secrète : celle que vous leur offriez [...] : le sens de la Vie, la valeur de toute vie, et même le visage de Celui qui nous aime tellement qu'il nous donne le goût d'aimer mieux et toujours mieux : c'est le visage de Jésus, le Christ, bien sûr. »

Mgr Garnier - Eglise de Cambrai - Oct. 09.

L'Institution St Jean est un établissement privé catholique, sous contrat d'association avec l'Etat.

Elle est partie prenante du Projet de l'Enseignement Catholique français, tel que redéfini dans le cadre des Assises de 2001¹. Sa mission pastorale est guidée par son appartenance au Diocèse de Cambrai.

Ce Projet définit nos ambitions et les moyens associés qu'il met en œuvre pour la réussite des jeunes.

NOS VALEURS – NOS AMBITIONS

- *Une Communauté éducative en marche*

L'Institution se veut un lieu d'accueil de tous et de chacun - élèves, étudiants et adultes - quels que soient son origine, son histoire et son parcours, ... dans un esprit de bienveillance et de respect.

- *Une pédagogie de la réussite*

L'Institution accueille des élèves pour les mener à la réussite de leurs études dans le cadre de leur projet personnel. La réussite aux examens ne peut donc être une fin en soi.

La mise en œuvre du Projet de l'élève nécessite de sa part investissement et travail personnel.

- *Un Etablissement Catholique d'enseignement sous contrat avec l'Etat*

L'Institution met en œuvre les valeurs de la République, telles que définies dans le cadre de notre contrat d'association avec l'Etat à savoir : Responsabilité, Solidarité, Créativité, Adaptabilité et Tolérance.

Ces valeurs sont éclairées par notre Mission d'Eglise.

- *Une ambition liée à notre Caractère Propre*

L'Institution guide et/ou accompagne les élèves et leurs familles dans leur cheminement de Foi. (Culture, Engagements, Sacrements, Prière,...)

- *Des parents partenaires*

Premiers éducateurs de leurs enfants, les Parents choisissent l'Etablissement pour son Projet. Ils y adhèrent, y participent et contribuent ainsi à son évolution

¹- www.assises.org

LES MOTS ET EXPRESSIONS QUI DONNENT SENS À NOTRE ACTION

- Accueil et accompagnement de l'élève et de l'adulte
- Suivi des élèves
- Démarche de projets
- Cohésion
- Cohérence
- Respect
- Communication
- Investissement des enseignants et du personnel
- Convivialité
- Ouverture au Monde, à l'Europe : dans le cadre des projets pédagogiques et caritatifs

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

1. Un établissement en démarche de projets et d'amélioration permanente
2. Autour du Projet :
 - Un comité de pilotage qui aide la direction dans la définition des objectifs et moyens
 - Une politique de formation cohérente destinée à l'équipe éducative
 - Une évaluation annuelle et les évolutions induites
 - Une aide à l'élève pour la construction de son Projet personnel

La mise en œuvre de ce Projet se fait en concertation avec l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) et le Conseil d'Administration de l'Organisme de Gestion (O.G.E.C.)

Conclusion :

Paul MALARTRE, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique (1998 – 2006) : *“... L'élève, comme d'ailleurs l'adulte, ne se réduit pas à un individu conditionné et programmé. L'élève n'est pas réductible à son histoire antérieure, à ses conditionnements, ni à ses résultats scolaires, ni à ses comportements. L'élève est une Personne. La Personne est de l'ordre du mystère, c'est à-dire de ce que l'on n'a jamais fini de comprendre. Éduquer, c'est croire en la capacité de tout élève de surprendre au nom d'un avenir non écrit...”*

NB : Ce projet inspire la vie de l'Institution ; tenant compte de notre diversité, des adaptations sont possibles cycles par cycles

Documents à produire et Calendrier

Dates	Evénements	Etat
5 et 17 novembre 2009	Soirée de réflexion	Fait
4 décembre 2009	½ journée pédagogique : restitution et premières pistes de travail	Fait
14 décembre 2009	Comité de rédaction du Projet Educatif et Pastoral	Fait
7 janvier 2010	Cérémonie de vœux et présentation du Projet Educatif et Pastoral	Fait
Année 2010	Analyse de l'environnement	
Janv. 2010	Mise en place du groupe de pilotage : première réunion	26/01/2010
Fév. & Mars 2010	Relance du Conseil d'Etablissement	02/03/2010
Juin à Sept. 2010	Déclinaisons des grands axes en actions – mode d'évaluation	
2010/	Ecriture, relecture, liens, entre tous les Projets	

Si tes projets portent à un an, plante du riz ; à vingt ans, plante un arbre ; à plus d'un siècle, développe les hommes.

(Proverbe chinois)

Rappel : L'Institution a 156 ans... !